



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un choix arrêté d'entente avec le Comité des référendaires

Des tuiles vaudoises pour le Parlement vaudois

Les tuiles du nouveau Parlement sont choisies. Il s'agira de tuiles traditionnelles plates cannelées, de couleur rouge, faites avec la terre de Corcelles-près-Payerne. Ce choix symbolique - des tuiles vaudoises pour le Parlement vaudois - répond au souci d'intégration dans le quartier historique de la Cité. Conformément aux engagements pris, il a été opéré en concertation avec le Comité du référendum « Non au toit ». Ce dernier salue ce choix et considère que ses objectifs ont été atteints.

La tuile retenue est la tuile plate cannelée traditionnelle de taille standard (17 x 39 cm). Elle est produite à Corcelles-près-Payerne par la société vaudoise Morandi Frères, du groupe Gasser Ceramic, avec la terre de Corcelles qui lui donne sa couleur « rouge naturel ». En accord avec la géométrie des quelques 1000 m² du futur toit, une coupe pointue a été retenue.

Ces tuiles ont été choisies en concertation avec le comité du référendum « Non au toit ». Une séance de présentation a notamment été conduite par le Conseiller d'Etat Pascal Broulis, chef du DFIRE et des constructions publiques. Cela conformément aux engagements pris en novembre 2012, lorsque le Grand Conseil a voté (113 oui, 4 non et 14 abstentions) le crédit de construction de 17 millions avalisant un Parlement à la toiture significativement redessinée.

Co-présidé par Graziella Schaller et Pierre-Antoine Hildbrand ce comité rappelle qu'il s'était mobilisé, et avait réuni 16'300 signatures, contre l'imposante toiture métallique irrégulière, de couleur grise, initialement prévue. Relevant que la forme (quatre pans symétriques) et le volume (- 30%) du toit ont déjà été revus, il considère que ses objectifs sont complètement remplis avec le choix d'une tuile traditionnelle s'accordant aux édifices historiques environnants.

La reconstruction du Parlement vaudois, détruit par le feu le 14 mai 2002, a débuté le 24 mars dernier par la pose de sa première pierre. Le chantier se poursuit normalement et l'inauguration de l'édifice est prévue durant le premier semestre

2017.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 09 juillet 2014

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFIRE, Pascal Broulis, conseiller d'Etat, chef du Département des finances et des relations extérieures, 021 316 20 01; Philippe Pont, chef du Service immeubles, patrimoine et logistique, 021 316 74 60; Pierre-Antoine Hildbrand, 076 586 82 22

TÉLÉCHARGEMENT(S)

[Photo tuile selectionnee](#)